

Département  
d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement  
de SAINT-MALO

VILLE DE  
SAINT-LUNAIRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le huit avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le deux avril deux mille vingt quatre, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel PENHOÛËT, Maire.

**Nombre de Conseillers en exercice** : 19

**Présents (14)** : Michel PENHOÛËT, Françoise RIOU, Vincent BOUCHE, Muriel CARUHEL, Romain ANDRIEUX, Corinne LUCAS, Jean-Noël GUILBERT, Gérard CASANOVA, Ludivine MARGELY, Emmanuelle DUGAIN, Christophe RAUX, Eric LEGRAND, Loïc DE COURLON, Sophie GUYON.

**Représentés (5)** : Frédérique DYEVRE BERGERAULT pouvoir à Françoise RIOU, Eric FROMONT pouvoir à Muriel CARUHEL, Franck BEAUFILS pouvoir à Romain ANDRIEUX, Amandine BRENAND pouvoir à Michel PENHOÛËT, Bérangère HENNACHE pouvoir à Ludivine MARGELY.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

Monsieur Romain ANDRIEUX a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### Délibération n°70-2024

## Vote des tarifs facturés aux usagers du service des eaux de Saint-Lunaire à compter du 1er janvier 2024

**Rapporteur : Romain ANDRIEUX**

Monsieur Andrieux expose à l'assemblée que la commission Finances, réunie en date du 20 mars 2024, a examiné les tarifs du service des eaux et propose, pour l'année 2024 les tarifs ci-dessous (inchangés par rapport à 2023 sauf intervention à la demande de l'utilisateur) :

Tarifs du service des eaux	
Le mètre cube d'eau	1,00 €
Abonnement annuel	82,50 €
Entretien compteur 15 mm annuel	2,80 €
Entretien compteur 20 mm annuel	7,50 €
Entretien compteur 30 mm annuel	11,20 €
Entretien compteur 40 mm annuel	14,95 €
Entretien compteur 60 mm annuel	22,40 €
Prestations complémentaires	
Forfait pour clôture/ouverture de contrat (ouverture/fermeture de branchement, relève du compteur, frais de dossier)	40,00 €
Taxe de branchement	50,16 €
Ouverture/fermeture de branchement	33,45 €
Vérification compteur	Prix coûtant
Fournitures de pièces	Prix coûtant
Intervention heure de main d'œuvre (forfait 1 h minimum pour tout déplacement à la demande d'un usager et facturation à l'heure)	44,00 €
Intervention heure de main d'œuvre (forfait 1 h minimum pour tout déplacement à la demande d'un usager et facturation à l'heure) <b>hors heures ouvrées</b> (Majoration 50%)	66,00 €
Heure tractopelle ou camion	70,00 €
Heure tractopelle ou camion avec majoration hors heures ouvrées (50%)	105,00 €
Mise en place d'un premier compteur diamètre 15 (fourniture + main d'œuvre)	100,00 €
Mise en place d'un premier compteur diamètre 20 (fourniture + main d'œuvre)	130,00 €
Pénalités	
Refus répété d'accès au compteur	205,00 €
Rupture du plomb-cache-scellés	205,00 €
Déverrouillage non autorisé du robinet avant compteur	205,00 €
Piquage non autorisé et sans compteur de la commune	360,00 €
Compteur démonté et remonté à l'envers	360,00 €
Utilisation de l'eau sur le domaine public sans compteur ni autorisation sur poteau incendie	360,00 €
Manœuvre ou tentative de manœuvre de robinet de prise ou de robinet vanne	205,00 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

- **FIXE** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 les tarifs facturés aux usagers du service des eaux de Saint-Lunaire ;
- **PRECISE** que ces tarifs continueront à s'appliquer les années suivantes tant qu'ils ne sont pas rapportés ou modifiés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces et documents afférents à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Michel PENHOÛËT

